



**Voici venu le retour du
froid, le temps
des préparatifs,
des retrouvailles en
famille ou entre amis,
de l'odeur de la
cuisine, des fêtes, des
vacances...**

**Voici venu le temps de
décembre...**

**Nous vous souhaitons
à toutes et à tous de
très agréables fêtes
de fin d'année.**





PRECISION

Marssac info, journal municipal d'information

Directrice de la publication :

Anne-Marie Rosé

Coordination de la rédaction :

P. Crépin, T. Stéfanon avec la participation des commissions municipales et des associations

Création et mise en page :

P. Crépin

Tirage : 1600 ex

Distribution : par nos soins

Papier entièrement recyclé

Impression : Sorep Albi

Dépôt légal en cours

VOTRE MAIRIE

Horaires d'ouverture

lundi, mardi, jeudi :

8h30 - 12h et 13h30 - 17h

mercredi : 8h30 - 12h

vendredi :

8h30 - 12h et 13h30 - 16h

samedi : 9h - 12h

Tél 05 63 55 40 47

Fax 05 63 53 10 15

mairie-marssac@wanadoo.fr

www.mairie-marssac.org



Pas de Marssac info en janvier !

Comme tous les ans, le Marssac Info fait relâche pendant les fêtes. Le prochain numéro sera un numéro double "janvier/février". Merci de nous faire parvenir vos éléments avant le 20 janvier 2011. D'ici là, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

[sommaire]

Un enfant, un arbre : deuxième édition

p 3

Les travaux sur notre commune

p 4 & 5

Coupages d'eau à prévoir

p 4

SOS amitié recrute

p 6

Noces d'or et de diamant pour les Aînés ruraux

p 6

Le Rugby à 13 reprend racine

p 6

Inscription sur les listes électorales

p 7

Des informations pour les personnes âgées

p 7

Adolescents : besoin d'aide ?

p 7

Journée "balle ovale à St Mauray

p 8

Recette de la Fouasse

p 8

Ouverture d'un cabinet de détente corporelle

p 9

Un ferronnier s'installe à Marssac

p 9

Résultats de la collecte de sang

p 10

Les amis de l'école

p 10

Invitation aux voeux du Maire

p 10

Programme du concert de Noël

p 11

Succès du loto de l'ADMR

p 11

Communiqué de l'association Polemdé

p 12

Multi-accueil Chapi-Chapo

p 12

Rendez-vous au marché de Noël

p 13

En réponse à votre message

p 13

11 novembre : une cérémonie pleine d'émotion

p 14 & 15

La parole à "Bien vivre"

p 16

Numéros utiles

p 16

Programme des fêtes de fin d'année

p 17

Les murmures du vieux pressoir

p 18 & 19

Invitation au repas des Aînés

p 20

à vous !

Donner votre point de vue,
proposer ou animer des
rubriques... contactez

Pascal Crépin

06 37 74 30 54

pascal.crepin@wanadoo.fr

ou

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr





Un enfant, un arbre deuxième édition

Renouvelant une expérience engagée l'an passé, la Commission Fleurissement et Cadre de vie a convié les parents des petits marssacais nés entre le 1^{er} novembre 2009 et le 31 octobre 2010, qui ont répondu favorablement à cette opération "un enfant, un arbre".

Le samedi 20 novembre, autour de Mme le Maire et des membres de la commission, une cérémonie a permis à chacune des familles présentes de tirer au sort l'arbre offert par la municipalité et qui sera planté sur la commune par les agents techniques. Sur cet arbre, un petit panneau de bois, portant le prénom de l'enfant sera apposé pour matérialiser le lien entre cet arbre et son parrain.

Je porte cette année une double casquette, celle de membre de la commission et de maman d'une des petites marraines. Permettez-moi ce petit aparté pour dire combien je suis touchée de l'attention faite à mon enfant. Je pense pouvoir me faire l'écho des parents qui ont

répondu favorablement à cette invitation, pour dire combien il sera valorisant pour nos enfants d'avoir dans la commune qui les a vus naître, non seulement leurs racines, mais aussi celles - concrètes - de l'arbre qu'ils vont parrainer.

Autour de ma petite Chloé, étaient présents cette année : Tomas, Alexis, Clément, Maud, Hugo, Clara, Lilwen, Olivia, Emy, Ivan, Jason, Elliott, Lénaël, Jules, Mélissa et Antoine. Merci à leurs parents d'avoir accepté notre invitation.



Poursuivant la dynamique engagée l'an dernier, des essences adaptées

à la région ont été plantées : mûrier platane, chêne vert, pommiers à fleurs ou à fruits, prunier, hêtre pourpre, noisetier... et bien d'autres car les parents ont été encore plus nombreux que l'an passé à répondre favorablement.

La cérémonie s'est clôturée dans une ambiance conviviale autour d'un petit goûter.

Soucieuse d'impliquer les jeunes marssacais dans le respect de l'environnement et de leur cadre de vie, notre commission nourrit encore d'autres projets dans lesquels elle souhaite impliquer les enfants (un peu plus grands...), leurs parents, et toutes les bonnes volontés afin de participer à l'élaboration d'un cadre de vie harmonieux au sein du village.

Isabelle Nespoulous et les autres membres de la commission fleurissement : Bruno Doré, Gilbert Roche Christelle Suau et Isabelle Vilas.

NB : à la demande de nombreuses personnes présentes nous vous proposons la recette de la fouace que nous avons partagée ensemble. (voir page 8)





Les travaux sur notre commune

Mise en Profil urbain de la rue des Peyragues : démarrage des travaux

La première tranche du chantier de la rue des Peyragues a démarré fin octobre avec les travaux sur les réseaux "Eau potable et Pluvial". Ces deux réseaux partageront, sur certaines portions, la même tranchée. Suivront ensuite des travaux sur le réseau des eaux usées. Une seule société, la société S2TP, interviendra sur l'ensemble de ces travaux, ce qui facilite la coordination des opérations.



Ancienne distillerie : défense d'entrer

L'ancienne distillerie, malgré les panneaux d'interdiction, continue à attirer quelques enfants curieux d'explorer les lieux. Des travaux de maçonnerie ont donc été entrepris pour fermer définitivement l'accès à l'intérieur du bâtiment. Rappelons-le, seuls les agents de la municipalité sont autorisés à y pénétrer.



Coupures d'eau à prévoir

Secteur Les peyragues, La Martine, Bouisset et la Pelbousqué.

En raison des travaux de déplacement du réseau d'alimentation en eau potable suite au réaménagement de la rue des Peyragues, la desserte en eau pourra être perturbée durant les mois de novembre à janvier prochain. Des avis de coupure

seront déposés dans les boîtes aux lettres dès que celles-ci seront programmées.

Avec toutes nos excuses pour la gêne occasionnée.

SIAEP du Gaillacois :
05 63 41 74 08





Coup de neuf pour l'arbitre

Au stade Désiré Gach, le sol du vestiaire des arbitres méritait un coup de neuf ; le carrelage a donc été changé. Quelques travaux d'entretien complémentaires ont été aussi nécessaires pour maintenir les douches et les sanitaires des sportifs en bon état de fonctionnement. Tout fonctionne. Merci à nos agents.

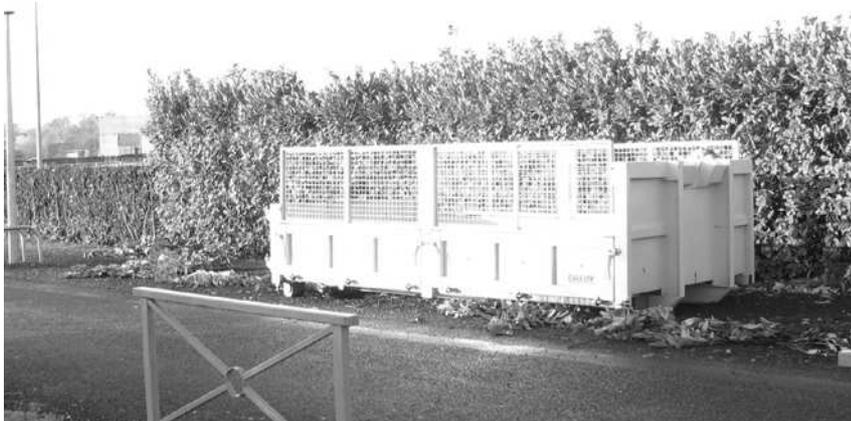


Novembre : le mois de la taille

Quoi de meilleur pour fortifier nos arbustes et nos haies qu'une bonne taille d'automne. Nos agents municipi-

paux sont d'ores et déjà à l'œuvre. Les haies de la rue Lilian Doire ont été taillées, la taille des arbustes dans les lotissements et les espaces verts communaux est en cours. Quant à la taille des 400 m de haies

du stade Désiré Gach et de ses alentours, elle a été confiée aux ouvriers de la Régie de quartier qui interviennent dans le cadre du Programme Local pour l'Insertion par l'Emploi.





S.O.S Amitié, association nationale reconnue d'utilité publique, est la plus ancienne des associations offrant un secours moral et psychologique par téléphone.

S.O.S Amitié est une main tendue dans une société où l'isolement et la solitude sont des maux qui frappent

S.O.S AMITIE ALBI RECRUTE DES BENEVOLES

de plein fouet les plus fragiles d'entre nous. L'écoute offerte aux personnes en souffrance permet de leur faire prendre conscience que la solidarité humaine existe.

En 10 ans, les appels ayant pour motif principal la solitude a augmenté de 54%. Face à cette augmentation, l'association est en manque d'écotants bénévoles.

Si vous souhaitez consacrer un peu de temps aux autres, tendre la main à des personnes en souffrance, rejoignez nous et devenez écotants. Vous bénéficierez d'une formation gratuite et intégrerez une équipe motivée, compétente et solidaire.

SOS Amitié Albi - BP 70

81002 ALBI CEDEX

sos.amitie.albi@wanadoo.fr

05 63 54 20 20

06 01 73 43 64

Aînés ruraux : noces d'or et de diamant

Le 26 octobre 2010 le club de l'Amitié et des Aînés Ruraux de Marssac fêtait les **noces d'or de Odette et Paul Andrieu et les noces de diamant de Geneviève et Aimé Delmas**. La présidente a retracé la vie de chacun d'eux et souligné leur dévouement au sein de diverses associations. Anne Marie Rosé, maire de Marssac, a offert à chaque couple la médaille de la ville. Ils ont

reçu également deux beaux livres offerts par Jacques Valax, Député et Conseiller Général et les cadeaux du club. L'après-midi s'est prolongée par un délicieux goûter très animé. Ce fût une fête très chaleureuse et nous garderons un



très bon souvenir de ce moment de convivialité et d'amitié.

Nicole Roche



Le Rugby à XIII reprend racine sur Marssac. Contrairement à son prédécesseur, Marssac Olympique XIII, et son équipe seniors, Marssac Rugby XIII se consacre uniquement à la formation des jeunes enfants de 4 à 12 ans. Le rugby à XIII prône, entre autre, la sécurité, l'expression et l'égalité des chances grâce à sa

Le 6 novembre, des petits treizistes du club se sont mesurés avec succès à d'autres équipes du Tarn et de l'Aveyron, lors de leur premier tournoi à St Pierre de Trivisy. Ils ont récidivé avec de nets progrès lors du tournoi du 20 novembre dernier au

Le Rugby à XIII reprend racine sur Marssac

spécificité, "Le Tenu", qui empêche tout attroupement sur l'enfant plaqué pour le laisser se relever et remettre le ballon en jeu.

Sequestre. Le prochain tournoi aura lieu le 4 décembre à Puygouzon. **De son côté, Marssac accueillera un tournoi le 5 février** avec la présence des écoles de Puygouzon, Villefranche-de-rouergue, Valdériès, Lescure Arthès et le Sequestre. Les jeunes garçons et filles y sont les bienvenus à tout moment de l'année, les entraînements se déroulant le samedi de 10h à 12h sur l'annexe du Stade Désiré Gach. Davantage de renseignements auprès de **Claude au 06 69 56 50 17**. Des éducateurs diplômés se feront un plaisir de vous accueillir.





Inscription sur les listes électorales

Toutes les personnes nouvellement domiciliées sur la commune, ou qui atteindront l'âge de 18 ans le 28 janvier 2011 au plus tard, sont invitées à se faire inscrire sur les listes électorales en se présentant, avec leur carte d'identité et un justificatif de domicile, au secrétariat de la Mairie avant le 31 décembre 2010.

Toute l'information pour les personnes âgées en un coup de fil !



Vous vous posez des questions sur les services d'aide à domicile, le portage des repas, les aides à l'aménagement de l'habitat, la téléalarme, les chèques emploi services universels, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, les logements foyers, les maisons de retraite, les familles d'accueil...

Pensez au N° vert "Information aux personnes âgées" mis en place par le conseil général du Tarn au **0 805 60 81 81**. L'appel est gratuit depuis un poste fixe.

Vous pouvez aussi, si vous le souhaitez, rencontrer un agent du Conseil Général à la Maison du Conseil Général, 17 rue Charles Portal à Albi. Pour prendre rendez-vous, téléphoner au **05 63 48 69 19**.

Toutes informations sont aussi disponibles sur le site du Conseil Général : www.tarn.fr

Besoin d'être aidé, recherche de solutions ? La Maison des Adolescents accueille gratuitement et anonymement les jeunes de 12-25 ans

C'est au 11 rue du Roc, à Albi, que se situe cette structure qui accueille gratuitement et en toute confidentialité les jeunes qui poussent la porte des lieux.

Les jeunes y sont reçus avec ou sans rendez-vous, par des professionnels, pour des entretiens anonymes où ils peuvent aborder tous les sujets qui les préoccupent ou leur mal-être en toute confidentialité.

Des ateliers Education Santé y sont

aussi proposés pour débattre en groupe des thèmes de la santé qui les intéressent. Un centre de ressource est également à leur disposition.

Accueil les
LUNDIS - JEUDIS - VENDREDIS
de 15 heures à 19 heures
et les MERCREDIS
de 14 heures à 19 heures

11 rue du Roc
81000 Albi
Tél : 05.63.48.55.80
Fax : 05.63.48.55.84
espacesante81@wanadoo.fr
<http://www.ados81.fr>





16 novembre : journée "Balle ovale" au stade St Maury à Marssac



C'est sur le stade Saint Maury mis à disposition de l'Union Sportive d'Education Populaire, représentée par M. Martinez, que s'est déroulée cette journée "Balle ovale"

Tout au long de la journée les classes découvertes des écoles de Lagrave, Puygouzon, Fréjairolles, Castelnaud-de-Levis, Marssac, Labastide-de-lévis et l'Itep étaient présentes

Les 490 enfants de CE1, CE2, CM1, CM2 ont participé, bravant le froid, à la découverte et à l'initiation de la balle ovale. 19 instituteurs de ces écoles étaient présents pour arbitrer et diriger ces rencontres. La journée a été une belle réussite pour tous ces jeunes.

Miam !

Nos élus ont du talent : "la fouace d'Isabelle"

Ingrédients (8 personnes) : 500 g de farine T65, 2 œufs +1 jaune, 150 cl de lait tiède, 15 grammes de levure du boulanger, 125 g de beurre fondu, 120 g de sucre en poudre, Eau de fleur d'orange, sel. **Préparation** : Dans le bol du robot ou dans un grand saladier versez la farine. Faites la fontaine et cassez-y les deux œufs, remuez bien. Délayez la levure dans le lait tiède. Versez la dans la préparation précédente ainsi que le beurre fondu, une pincée de sel et le sucre en poudre. Remuez, puis pétrissez le tout pendant 5 bonnes minutes. Versez enfin une cuillerée à soupe d'eau de fleur d'orange. Pétrissez pendant au moins 10 minutes pour que la pâte soit bien souple et aérée. Couvrez d'un torchon et laissez lever la

pendant au moins 2 heures, dans un endroit tiède (au moins 20°C). Quand la pâte est bien levée (elle



tarte de 28 cm de diamètre (au moins), huilé et fariné. Faites avec vos deux mains (légèrement farinées pour qu'elles ne "collent" pas) un trou au centre de la pâte, trou que vous élargirez au maximum (environ 15 cm de diamètre) car il va se refermer un peu à la cuisson. Dans un bol, placez un jaune d'œuf (jetez le blanc), parfumé avec une rasade de fleur d'orange, remués ensemble. A l'aide d'un pinceau, badigeonnez la fouace. Saupoudrez-la de sucre en poudre ou de cassonade si vous avez. Laissez encore lever 1 heure au moins avant de l'enfourner th 205° pendant 20 minutes (pas plus) le temps qu'elle se colore.

doit avoir au moins doublé de volume), placez-la sur un moule à





Ouverture d'un cabinet de détente corporelle

Patricia HAVERBEQUE vient d'ouvrir un cabinet de détente corporelle. Parisienne de naissance, elle est installée dans le Tarn depuis 12 ans suite à une mutation de son mari. Veuve, mère de famille de 3 grands-enfants et 2 petits-enfants, elle a suivi une formation à la thérapie d'énergéticien et au massage énergétique et une formation en massage à base d'énergétique

chinoise dispensé par madame Scalzotto (formatrice sur Toulouse - massage ayurvédique). Patricia pratique ce type de massage chez elle dans un cadre très calme, propice au bien être et à la relaxation. (lieu dit Beau site).

La séance dure 1h30 environ, mais peut être raccourcie pour une première prise de contact.

L'essentiel étant d'être en confiance et détendu.

L'écoute est prioritaire pour adapter son travail à votre vécu et votre personnalité.

Patricia vous accueille sur RV
Tel: 06 66 56 90 18

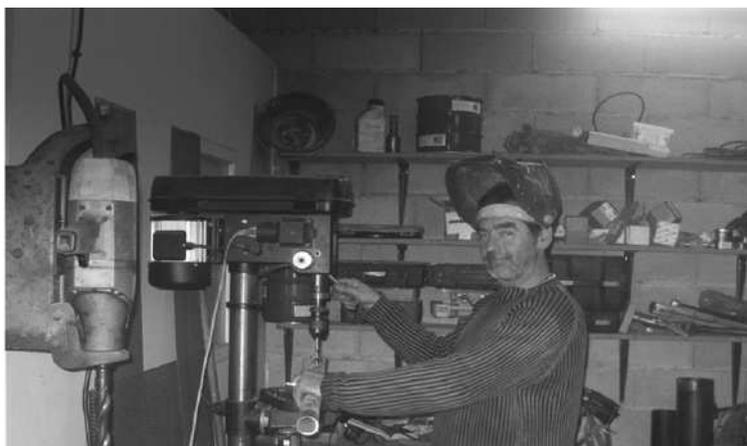
"Le fer, c'est ma passion !" Christophe PERES : feronnier

Installé depuis juillet 2010 sur Marssac, cet artisan ferronnier travaille le fer avec amour.

"l'âge de fer"... Christophe l'a connu... 25 Années à marteler, à chauffer, à cintrer, à souder cette matière qui aujourd'hui n'a plus de secret à ses yeux... si ce n'est que la beauté de la pièce une fois achevée. Du simple portail extérieur aux intérieurs les plus designs à base de fer,

il vous conseillera et vous guidera dans vos futurs choix. Il est aussi un spécialiste des soudures inox, cuivre, alu et acier.

Alors, venez rencontrer ce professionnel et "croiser le fer" dans son atelier à Marssac.



Christophe PERES
La Birbal
81150 Marssac
Tél : 06 72 82 47 44
Fax /Tél : 05 63 45 20 42





L'association les Amis de l'Ecole de Marssac

La Première Manifestation des AMIS DE L'ECOLE DE MARSSAC (La Bourse aux Jouets) a été malheureusement annulée faute d'un nombre suffisant de participants. L'association présente ses excuses aux personnes qui auraient aimé être là. NOUS VOUS ANNONCONS NOS DEUX PROCHAINES MANIFESTATIONS :

- **Samedi 11 décembre 2010** toute la journée, **LES AMIS DE L'ECOLE DE MARSSAC exposent au Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes de Marssac.** Les enfants avec leurs enseignants réalisent en classe des objets. L'association avec l'aide de certains parents confectionne le jeudi soir des articles supplémentaires. Tout cela sera en vente ce jour là pour décorer la maison pour Noël ou pour faire un petit cadeau.

Nous vous attendons très nombreux. Les enfants sont

toujours fiers de voir présenter leur réalisation faite en classe.

- **Samedi 29 janvier à 17h00** dans la Salle des Fêtes de Marssac, nous nous retrouverons pour le **Loto Annuel de L'Ecole** de Marssac avec de nombreux Lots pour Adultes et Enfants.

Un Grand Merci à tous pour votre participation !

Tous les bénéfices du Marché, du Loto et de toutes nos actions permettent de financer une partie des activités scolaires (intervenants extérieurs) et extra-scolaires de l'école (voyages, sorties culturelles). Nous remercions l'Equipe Enseignante de son implication.

Merci et à bientôt
Christel Fraysse : 05.63.53.29.33
Anne Hermet : 06.17.97.12.81
Véronique Neuville : 06.83.82.54.79

Don du sang, une solidarité qui ne se dément pas

Le Dr Christian VANDERSTRAETEN, responsable du site d'Albi nous a écrit :

Pour la période du 15/11/2010 au 18/11/2010 c'est avec plaisir que nous avons accueilli 52 donneurs

Soit 52 volontaires, qui, par leur geste généreux et bénévoles, contribuent à nous permettre de faire face aux nombreuses demandes des hôpitaux et cliniques de notre région, qui outre les soins aux malades et aux opérés, doivent faire face également aux nombreux accidents de la route... Nous vous demandons de bien vouloir remercier en notre nom toutes les personnes qui nous ont aidés dans notre tâche et sans qui nous n'aurions pu mener à bien notre mission.

INVITATION





Madame Anne-Marie Rosé, Maire de Marssac et l'ensemble des élus ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 21 janvier 2011 à 18h30, salle municipale de Marssac

Merci de confirmer votre présence soit directement au secrétariat de la Mairie, soit par tél 05 63 55 40 47 ou par mail mairie-marssac@wanadoo.fr

Comme tous les ans, l'ensemble des élus a le plaisir de vous convier aux "vœux du Maire" le vendredi 21 janvier 2011. Nous aurons le plaisir de nous rencontrer, de faire le point de l'année écoulée et de trinquer ensemble à la nouvelle année.
 A bientôt !



Vendredi 10 décembre 2010 / 20h30

Concert de Noël

En l'église de Marssac

P R O G R A M M E

Mélodie'nSol

L'amitié (de Françoise Hardy)
Je n'aurai pas le temps (de Michel Fugain)
Chanter pour ceux (de Michel Berger)
Alleluia (des Prêtres)
Petit garçon (de Graeme Allwright)
Chanter (de Florent Pagny)
Les trois cloches (de Tina Arena)

Rayon de soleil

Comme un jour se fait lumière
Le vrai soleil
Je viens du sud
Mamma
Combien de temps
Senta maria - guadeloupe
Il viendra
Noël

Par les trois chorales

"Il est né le divin enfant"

Les Croquenotes

Wie schön leuchtet der morgenstern
(choral de JS BACH)
Venez, bergers et bergères (Noël XVIIIème siècle)
I got shoes (Negro Spiritual)
Huachito torito (Noël populaire Bolivie Argentine)
Vite, levez-vous, doux pasteureaux
(Noël populaire français)
Noël Ukrainien (Anonyme XVIIIème siècle)
Agnus Dei (Extrait d'une messe d'André Campra)
Noël catalan

A l'issue du concert, vous êtes toutes et tous conviés au verre de l'amitié offert par la municipalité



Succès du loto de l'ADMR

L'ADMR de Marssac "Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural" remercie les nombreuses personnes qui sont venues participer au loto du 23 octobre 2010. Elle tient également à remercier tous les commerçants Marssacais qui, par leur générosité, ont contribué à son succès. Encore une fois un grand merci.

Nous vous rappelons nos permanences ouvertes au public

- Lundi de 14h00 à 17h30

- Jeudi de 14h00 à 17h30

En cas d'urgence un répondeur est à votre disposition au numéro suivant
05.63.53.09.83





L'association Polemdé communique



L'association "Taab 'la Bumbu" est l'antenne du Tarn de l'association Polemdé, œuvrant pour la scolarisation, l'éducation, l'accès à la culture d'enfants au Burkina Faso.

Elle a aussi pour but :

- d'aider au démarrage d'activités professionnelles et à la pérennisation de celles-ci,
- de promouvoir l'artisanat burkinabé,
- d'éveiller l'intérêt pour les savoir-faire traditionnels africains.

Nous tenons à remercier chaleureusement les personnes qui, tout au long de l'année, nous soutiennent dans notre action en participant aux collectes (vêtements, cartables, brosses à dents...)

Si vous souhaitez nous rejoindre dans cette action, vous pouvez contacter le Multi-Accueil "Chapi-chapo" au **05.63.53.15.88** ou l'association "Taab 'la Bumbu" au **06.16.21.67.77**



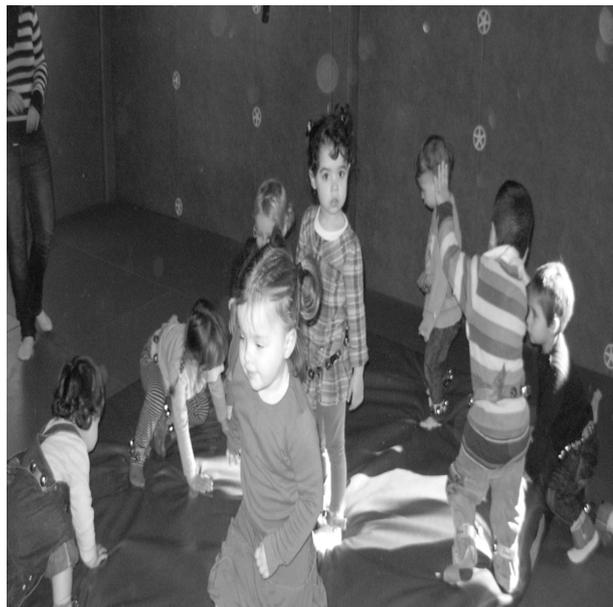
Le multi-accueil Chapi-Chapo



Le Multi-Accueil "Chapi-Chapo" accueille aujourd'hui 40 familles Terssacoises et Marssacoises.

Depuis septembre, les activités ont repris : activités au dojo, interventions de "Papi et Mamie livre", promenades au marché, ateliers diversifiés au sein de la crèche, pour la plus grande joie des tout petits.

Le Noël prochain se fêtera à la salle de la cantine le mardi 14 décembre à 18h30 et sera l'occasion d'une rencontre entre familles



Info : La structure étant ouverte pendant les vacances scolaires nous pouvons accueillir vos enfants jusqu'à l'âge de 4 ans.

Vous pouvez nous contacter au **05/63/53/15/88**





11 décembre, rendez-vous au Marché de Noël

A l'approche de la magie de Noël, les **petits Lutins du Comité des Fêtes de Marssac**, organisent le **SAMEDI 11 DÉCEMBRE 2010 de 10h00 à 19h00 le MARCHÉ DE NOËL**

Cette manifestation se déroulera sur la Place du Barry, revêtue des illuminations féériques de Noël (si mauvais temps... repli dans la salle des fêtes) et entourée par une multitude d'exposants proposant des produits liés aux traditions des fêtes de fin d'année.



Tout au long de cette journée, vous trouverez des gourmandises (châtaignes, crêpes, vin chaud), mais aussi la

boîte aux lettres géante du Père Noël qui recueillera les lettres des enfants des écoles (communication aux écoles), une ambiance musicale (chorale, groupes), des activités ludiques et des ateliers de création gratuits pour les enfants. Le Père Noël nous rendra visite !
Restauration le midi : TARTIFLETTE GÉANTE

Alors, à très bientôt et venez nombreux fêter Noël au marché et voir, qui sait, les petits lutins du Comité des Fêtes ! A ne pas douter... ce

marché de Noël se déroulera comme d'habitude dans une atmosphère conviviale !

En réponse à votre message...

"...Par comparaison avec les municipalités voisines, plus importantes ou plus petites, l'aspect de Marssac apparaît extrêmement négligé.

A titre d'exemple les bacs à fleurs de la Rue de Florentin de même que le massif de la place principale sont quasiment laissés à l'abandon quand dans le même temps à Gaillac, Albi, Lagrave, Brens... (liste non limitative) on note un souci constant pour l'embellissement de l'espace urbain. Cette négligence objective est à l'évidence extrêmement regrettable..."

Pour une amélioration durable de notre cadre de vie

La commission municipale fleurissement et cadre de vie travaille depuis 2008 autour de 4 axes :

1. L'accroissement du fleurissement durable sur la commune : mise en place de plantes et fleurs vivaces, de bulbes et diminution du fleurissement par des plantes annuelles.
2. La plantation de végétaux, d'arbres économes en eau et adaptés à nos régions et climats.
3. L'embellissement du cadre urbain
4. L'encouragement et la mise à l'honneur de la population (jeunes et moins jeunes) qui embellit son lieu de vie.

Quelles actions déjà conduites sur le terrain ou à venir pour 2011 ?

Axe 1 : Incorporation progressive de plantes vivaces dans les massifs communaux ainsi que dans les jardins. Grâce à la modification de la convention de plantation avec le lycée agricole de Fonlabour (diminution de 30% en coût du fleurissement.

Axe 2 : Pérennisation de l'opération 1 enfant 1 arbre durant la mandature (12 arbres en 2009, 18 en 2010). Réaménagement du massif de la poste, aménagement paysager de la Maison des associations et des loisirs, création d'une haie décorative en entrée de village route de Lagrave.

Axe 3 : fleurissement d'espaces délaissés, pose de poubelles à proximité des lieux publics, balayage des rues...

Axe 4 : organisation du Concours des maisons, jardins et balcons fleuris, projet d'un jardin potager pédagogique pour les enfants.

Le massif de la place du Barry n'était pas fleuri cet été, des travaux sur la voirie et dans le massif (travaux d'amélioration du service de l'eau potable) ont empêché les plantations de mai et juin. Très prochainement, les pensées, myosotis et autres annuelles viendront embellir notre place du village comme à l'accoutumée.





11 novembre : une cérémonie du souvenir pleine d'émotion



C'est en présence de M. Mosagna, Président de la FNACA, de M. Jacques Valax, Député et Conseiller Général, des membres du conseil municipal, des associations et de la population que s'est déroulée une cérémonie du 11 novembre un peu exceptionnelle. En effet ce jour là étaient célébrées à la fois la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 et la remise des diplômes d'honneur aux anciens combattants pour le 70ème anniver-

saire de la fin des combats de 39-40. Après le dépôt de gerbe et la lecture du discours officiel de la cérémonie de l'armistice, Madame le Maire a rendu hommage au courage et à la détermination de tous les combattants de 39-45 dans un discours dont nous re prenons ici l'essentiel :

"Nous venons de nous souvenir des combats et des morts de la première guerre mondiale".

Ce devait être "la der des ders" mais hélas ce n'était pas la dernière ; 21 ans à peine après la signature de l'armistice de 1918, la France connaissait à nouveau les affres de la guerre et le choc terrible de la défaite de 1940.

Mais aussitôt des hommes et des femmes se sont levés, de plus en plus

nombreux au fil des mois, à l'intérieur ou à l'extérieur de notre territoire pour continuer le combat pour l'indépendance et l'honneur de notre pays ;

En cette année 2010 nous sommes invités à nous souvenir et à commémorer ensemble le 70ème anniversaire de cette période, celle des combats de 1940, de l'appel du 18 juin du Général de Gaulle, de la naissance de la France Libre et des premiers pas de la résistance.

A cette occasion Monsieur le Président de la République a souhaité qu'un hommage particulier soit rendu aux 250 000 anciens



De gauche à droite : Gabriel Garrigues, Hervé Hébrard, André Cayron, André Duffond, Vincent Peruffo, Jean-Marie Médal





combattants encore vivants de ce conflit, qu'il s'agisse de combattants de 1940, de Français Libres, de Résistants de l'intérieur ou de soldats de l'armée de Lattre ;



Quelle que soit la forme qu'a pris leur engagement dans ce conflit, ils sont tous les témoins vivants du courage de notre peuple et de sa lutte acharnée pour la reconquête de la liberté.

Nous devons à leur action la victoire de la France et de ses alliés.

Nous devons à leur action d'avoir ouvert une aire de paix et de liberté pour les générations à venir ;

Aujourd'hui ils sont 14 à vivre sur notre commune et 6 d'entre eux sont avec nous ce matin.

Je vais avoir l'honneur de remettre à chacun un diplôme d'honneur au nom de la République Française.

Ce diplôme témoigne de la reconnaissance et de la gratitude de toute notre nation envers eux ; Qu'ils en soient félicités... "

Remerciant ensuite les enseignants et les élèves de l'école de leur présence, elle soulignait alors l'importance de la participation des jeunes aux cérémonies du souvenir en ces mots :

" La présence des enfants des écoles nous permet de dire notre espoir :

Que jamais le souvenir du passé ne s'éteigne, que toujours la mémoire de notre histoire continue à vivre dans le cœur des jeunes générations afin qu'elles sachent éviter les erreurs du passé et s'attachent à construire un avenir meilleur de justice, de liberté, de paix et de solidarité ;

Cet avenir pour lesquels les anciens combattants qui sont présents



aujourd'hui avec nous se sont battus avec courage et détermination ".

Puis est venue le moment de la remise des diplômes d'honneur aux 6 vétérans présents à la cérémonie , **Messieurs André Cayron, André Duffond, Gabriel Garrigues, Hervé Hébrard, Jean-Marie Médal et Vincent Péruffo.** Huit autres personnes n'avaient pu se déplacer, **Messieurs Louis Amalvit, Roger Bosc, Fernandez Félix, Joseph Maillot, Robert Maury, Fernand Perico, Jean Saint-Pé et Armand Tamburini.** Le diplôme leur sera remis à leur domicile a précisé Madame le Maire qui a aussi remercié la chorale Mélodie'n Sol pour sa participation à la cérémonie et son interprétation pleine d'émotion du chant des Partisans et de la Marseillaise.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé à la salle des fêtes pour un vin d'honneur qui fut apprécié de tous.



Le Parlement vient de voter une loi qui aura des conséquences sur notre vie de citoyen : la Réforme des collectivités territoriales. En quoi sommes-nous concernés à Marssac ?

Deux aspects vont modifier notre démocratie locale : le changement de mode de scrutin de l'élection municipale, le renforcement du rôle de la Communauté d'Agglomération.

Marssac élira ses Conseillers Municipaux au scrutin de liste en 2014, comme le font aujourd'hui les communes de plus de 3 500 habitants. On ne pourra plus rayer des candidats sur une liste, mélanger des listes etc. ; il faudra voter "liste entière".

Nous élirons nos représentants à la C2A dans ce même scrutin ; les candidats seront les premiers inscrits dans l'ordre de présentation des listes.

Le rôle de la Communauté d'Agglomération sera notablement renforcé par rapport aux communes membres et les nouveaux transferts

de compétences seront encouragés. Le nombre de Conseillers Communautaires sera modifié, et le nombre de Vice-Présidents serait réduit, mais il est difficile de dire exactement de combien aujourd'hui.

La carte des communautés de communes sera simplifiée : il n'y aura plus de commune isolée, tous les regroupements intercommunaux devront comporter au minimum 5000 habitants et la fusion de communes sera encouragée.

Le préfet, en collaboration avec les élus, proposera une nouvelle carte de l'intercommunalité du département pour redéfinir le périmètre des communautés et des syndicats.

Les Conseillers Territoriaux remplaceront à partir de 2014 les Conseillers Généraux et les Conseillers Régionaux ; ils siègeront à la fois au Conseil Général et au Conseil Régional. Cela conduira à une baisse du nombre total d'élus d'environ 40 %.

D'autres aspects techniques et financiers sont définis par la loi,

d'autres en cours d'étude tel que la réforme de la fiscalité locale mais ils dépassent le cadre de cet article.

Enfin, soulignons que toutes ces dispositions appellent beaucoup de commentaires, et que nous nous sommes volontairement interdit toute critique dans cet article.

Nous avons dû, pour rester compréhensibles, simplifier la présentation de nombreuses dispositions : nous serons à votre écoute pour vous fournir des informations plus détaillées.

Nous reviendrons dans d'autres articles sur les différents impacts de la réforme.

Jean Banquet, Véronique Bosc, Cendrine Ladevie-Gatumel, Isabelle Nespoulous, Philippe Neuville, Christelle Suau, Isabelle Vilas, Jean François Vincent

Numéros utiles

Mairie de Marssac	05 63 55 40 47	Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Gendarmerie	17	Ecoute Handicap Moteur	0800 500 597
Samu	15	Ecoute Infos Sclérose en Plaques	0800 854 976
Pompier	18 d'un poste fixe et 112 d'un portable	Enfance et Partage	0800 05 12 34
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81	Protection et Assistance aux Personnes Agées	0800 020 528
Alcooliques Anonymes	05 63 35 66 17	Sida Info Service	0800 840 800
Alzheimer Info	0811 112 112	SOS Amitié	05 63 54 20 20
Cancer Info Service	0810 810 821	SOS Enfants disparus	0810 012 014
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858	Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24	Tabac Info Service	0825 309 310
Drogues info Service	0800 23 13 13	Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Ecoute Alcool	0811 91 30 30	Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
		Allo Enfance Maltraîtée	0800 559 557



Fêtes de fin d'année à Marssac

Concert de Noël

Vendredi 10 décembre à 20h30 en l'église de Marssac

3^{ème} Marché de Noël (Comité des fêtes)

Samedi 11 décembre de 10h à 19h place du Barry

Messe de Noël

Samedi 24 décembre à 22h

Repas des aînés

Samedi 15 janvier à 12h salle municipale

Voeux du Maire

Vendredi 21 janvier à 18h30 salle municipale



*Nous vous souhaitons
de joyeuses fêtes de fin d'année*

Toute l'équipe municipale



Connaissez- vous l'allée du Vieil Amandier ? Il n'y a pas de panneau, tout du moins pour l'instant. Cette nouvelle allée piétonne, qui se trouve dans le prolongement de la rue des Peyrages en allant vers Lagrave, réalisée il y a quelques mois, permet aux résidents du secteur Lamartine et de ses environs, se rendant à Marssac à pieds, de rejoindre la rue de Florentin avec tranquillité. Avant, seuls les plus

avait vue plongeante sur la vigne voisine, juste de l'autre côté de la route. La vigne a disparu et les champs ne sont plus. Depuis sa tendre enfance, il vivait au rythme de la terre, assistant aux semailles, surveillant les moissons, la taille de la vigne, profitant des vendanges. Par les matins frileux de chaque fin d'automne il servait de perchoir à de grands vols de "tourdres". Cette petite grive qui migre de l'Europe du nord, venait en groupe et en criant "tchic, tchic.... tchic, tchic..." s'enivrer des grappes bien sucrées laissées par les "coupeurs" (1).

Les murmures du vieux pressoir



Un jour, tout bascula, ce fut d'abord la vigne qui emporta ses ceps. Puis les champs, tout d'abord délaissés, s'animèrent. Des tas d'engins bizarres investirent l'endroit, des hommes en tenue, casqués, se mirent au travail, courant dans tous les sens. Pour lui c'était nouveau, il ne connaissait pas cette façon de faire. L'amandier fut inquiet, ne comprenant pas bien. Les casques n'étant pas bleus, il pensa qu'ils n'étaient pas venus pour lui porter la paix, du moins dans l'immédiat. Il n'avait jamais vu un tel chambardement, tout avait l'air parti pour une ère nouvelle. Y résisterait-il ? Son horizon changea, au bout d'un certain temps il ne vit que des toits, beaucoup sans cheminée d'ailleurs et cela l'intriguait. Comment donc feraient-ils pour chauffer la marmite ? Lui qui avait toujours entendu résumer l'importance des hameaux environnants par le nombre de feux, savait que l'on ne disait pas "Hameau de trois maisons" mais "Hameau de trois feux". C'est là qu'il s'aperçut qu'il ne connaissait rien à ce monde moderne.

téméraires tentaient la traversée ! Lorsque les travaux de mise en sécurité de la rue des Peyrages seront terminés, le plus gros point noir de la circulation pédestre Marssacoise aura disparu.

Ce n'est pas la première allée du genre, d'autres ont été tracées. Pourquoi donc en parler ? Je vous l'accorde, mais celle-là c'est autre chose : il y a le Vieil Amandier. Il est là, seul, il dresse sa carcasse sur le bord de la route, un peu hagard les soirs d'hiver avec ses grands bras noirs levés. On aurait pu craindre qu'il soit abattu : eh bien non ! Il est vieux, malade, son état n'est pas des plus resplendissants, il gêne même l'épareuse. Elle le lui fait savoir lorsqu'elle vient avec ses grosses dents, en lui laissant parfois de mauvaises morsures. Et pourtant il est là. Je crois qu'il faut féliciter ceux qui l'ont conservé et les en remercier car on a vu, parfois, disparaître de majestueux platanes en bien meilleur état!

Ce très vieil amandier vivait, il n'y a pas si longtemps, à la campagne en bordure de champs. Je ne sais si quelqu'un pourrait dire son âge. Il

Plus jamais il ne vit grandir le blé en herbe, ni les mers de blés d'or où chantaient les perdrix jusqu'à s'en enrouer. On a construit des murs pour marquer la frontière, pour qu'il comprenne bien qu'il n'appartenait





plus à ce morceau de terre où il fut si heureux. Il est seul ! Comme ces petits vieux que l'on met sur un banc, une canne à la main, en leur criant bien fort car ils sont un peu sourds : "Surtout ne bougez pas, on viendra vous chercher" et puis que l'on oublie en laissant passer l'heure.

puiser du nectar, pour embrasser ses fleurs. Il se laisse bercer par leurs bourdonnements, il est comme au concert. C'est pour lui un moment de douces retrouvailles, cela, au moins, n'a pas changé depuis son plus jeune âge. C'est un des grands moments de sa nouvelle vie. Les abeilles en profitent pour conter leurs malheurs, elles en ont



Même son ombre n'a plus droit de franchir la limite. S'appuyant sur les murs quand il y a du soleil, on peut la voir errer comme une malheureuse, refaisant tous les jours son chemin monotone. Allez- y le matin dès le soleil levé, vous la rencontrerez s'étalant vers Lagrave. Plus le soleil est bas, plus elle sera grande. Si vous y allez le soir ou dans l'après midi, là vous la trouverez allant vers Lamartine : on dirait qu'elle essaye de trouver un passage. Peut-être que votre ombre peut la réconforter lorsque vous passerez. Si vous avez le temps, attardez vous un peu, tenez lui compagnie.

Il est seul ! On l'a jeté dehors ! Pourtant, il trouve encore le cœur à refleurir dès que vient le printemps : les amandiers sont toujours les premiers. Les abeilles le savent et reviennent le voir avec fidélité pour

beaucoup. Au cours de leurs maraudes pour cueillir le pollen, le nectar, ou bien boire, elles ne sont jamais assurées de regagner la ruche. La mort peut les cueillir au cœur de chaque fleur. Il y a des poisons qui hantent la nature : malheur aux pesticides et autres inventions des apprentis sorciers ! "Si l'abeille disparaît de la planète, l'homme n'aura plus que quatre années à vivre". Un Grand Monsieur l'a dit : il s'appelait Einstein !

Quant à notre amandier, bon an, mal an, il use ses vieux jours, vivant tous les instants au gré du temps qui passe. Depuis le 26 Juin, il a un grand projet : apprendre le Country ! C'est en effet ce jour là que le Domaine de Plaisance et le Clos Provençal, ses plus proches voisins, avaient organisé la fête du quartier. On dansa le Country, il a adoré ça.

Du haut de son vieux tronc il eut tous les échos. Même, de loin en loin, il entend des éclats de grandes réunions qui animent les quartiers. Depuis quelques années, ces rencontres fleurissent, de grandes "voisines" où chacun mange, boit, chante et rit. Tout cela le ravit, chasse sa nostalgie. Il devient philosophe. Si les gens font la fête, animent leur quartier, c'est qu'ils s'y trouvent bien. C'est donc qu'il fallait faire ce qui a été fait : il n'a plus de regrets. Envoyez la musique !

Noël va arriver, bon nombre de maisons seront illuminées, ce sera beau à voir et il appréciera. Il pourra même guider le Père Noël, car avec tous ces toits privés de cheminée sa tâche est compliquée. Et si quelqu'un venait, sur une de ses branches, accrocher une étoile ou un bout de brillant il en serait heureux. Pourquoi pas ses amis de la rue de Plaisance ?... Ils en profiteraient en ouvrant leurs volets et auraient ainsi, comme chantait Brassens : "Le plus bel amandier du quartier". Que ce soit pour longtemps.

JOYEUX NOEL et BONNE ANNEE à TOUS.

(1) Vendangeurs qui coupaient les grappes de raisins à défaut de machine à vendanger.





REPAS DES ÂÎNÉS

**SAMEDI 15 JANVIER 2011
À PARTIR DE 12H**

A l'occasion de la nouvelle année, la municipalité vous convie à participer au repas des aînés. Ce moment festif (repas et animation), pris entièrement en charge par la Mairie, s'adresse aux personnes de la commune de 70 ans (au

31/12/2010) et plus ainsi qu'à leur conjoint. **S'inscrire est obligatoire** : vous pouvez le faire dès aujourd'hui au moyen du bulletin ci-dessous.

Bulletin d'Inscription

à compléter et retourner à la Mairie avant le 18/12/2010*

Monsieur

NOM ----- Prénom -----

Date de naissance -----

Madame

NOM ----- Prénom -----

Date de naissance -----

Adresse -----

Téléphone -----

* Nombre de places limitées par la capacité d'accueil de la salle polyvalente ; inscription par ordre d'arrivée des bulletins en Mairie.

* En cas de difficulté pour vous déplacer, merci de contacter la Mairie au 05.63.55.40.47

* Pas d'inscription par téléphone.

Je m'inscris au repas des aînés du 15 janvier 2011

Signature